

Macti anno estote Dilecti Filii. et viriliter ante in Deo fidentes, cuius causa servitii hujus apostolica cathedra vocavit. (Bref de Pie IX à la Liberté.)
 La Presse est une œuvre pie d'une utilité souveraine (PIE IX.)
 Libenter etiam persequimur Vobis in eo ministerio quo fungimini propositum esse firmiter iis monitis adhaerere quae ab hac Sancta Sede catholicis scriptoribus sunt tradita. (Bref de Léon XIII à la Liberté.)

LA LIBERTÉ

journal quotidien politique et religieux

O. I. X. M. V. X.

	Trois mois	six mois	un an
ABONNEMENTS			
SUISSE	fr. 6	11	20
FRANCE, BELGIQUE			
ALLEMAGNE, AUTRICHE			
ITALIE, ESPAGNE	10	19	36
ANGLETERRE, HOLLANDE			
ETATS-UNIS			

Rédaction et Expédition
 BUREAUX : 10, Grand'Rue, 10, à Fribourg
 La rédaction rend compte des ouvrages dont deux exemplaires lui sont adressés.
 Elle annonce ceux dont elle reçoit un exemplaire.

BUREAU DES ANNONCES : Grand'Rue, 10, à Fribourg.
 Prix de la ligne ou de son espace : 15 cent.
 Des remises sont faites sur les annonces souvent répétées.
 Lettres et argent franco.

LE PROGRAMME POLITIQUE

DU PARTI CONSERVATEUR FRIBOURGEOIS

Nous avons pu donner, dans notre dernier numéro, une proclamation du Comité cantonal conservateur indiquant la ligne politique qui sera suivie désormais, les progrès et les améliorations réalisables dans un prochain avenir.

La nécessité d'un programme du parti conservateur, pour mettre fin aux divisions qui s'étaient manifestées depuis deux ans, était reconnue de tous les chefs autorisés de ce parti. Après de sérieuses études préparatoires, le Comité cantonal, dans lequel tous les districts sont représentés, s'est réuni vendredi à Fribourg. Un projet préparé par une Commission déléguée par le Comité cantonal, a été mûrement examiné et discuté, puis adopté à l'unanimité des membres présents.

Le programme dont on nous a confié la publication répond donc aux aspirations du parti conservateur fribourgeois. Il indique dans quelles voies le canton s'engagera désormais. Ainsi le parti conservateur répond à ceux qui lui reprochaient de s'immobiliser : il s'élance résolument dans le chemin du progrès et des améliorations ; mais il le fait avec prudence, distinguant soigneusement entre ce qui est possible et ce qui n'est qu'utopies.

Le programme du Comité cantonal fait appel à tous les citoyens dévoués à leur pays. Il les convie à oublier les querelles qui ont trop longtemps absorbé l'activité du parti conservateur ; il leur montre comment peut se faire un rapprochement après lequel soupirent tous les bons esprits. Puisse l'appel à la réconciliation trouver partout un bon accueil !

NOUVELLES SUISSES

Correspondance du Jura.

Le 30 octobre marque une nouvelle date dans la longue série des écrasements de la minorité conservatrice. La liste des conservateurs élaborée à l'assemblée de

Bassecourt a échoué à 3200 voix de minorité. En chiffres ronds, la liste radicale a fait 10000 voix, tandis que la liste de Bassecourt n'a pu atteindre le chiffre de 7000. Le Val de Saint-Imier a, comme dans les grands jours d'effervescence politique, jeté ses 3600 voix dans l'urne. Avec des chiffres pareils, dans un pays où les conservateurs n'existent point comme parti, et ne fournissent à la liste conservatrice que 100 voix (ou si l'on veut 200 voix pour les candidats protestants seuls), la lutte n'est plus possible. Voilà pourquoi la députation conservatrice des districts catholiques au Grand Conseil avait, l'an dernier, demandé aux Chambres, un dédoublement de l'arrondissement du Jura, en deux cercles, l'un pour la partie catholique, l'autre pour les districts protestants. Certes, jamais demandé ne fut mieux justifié, et aucun citoyen, soucieux de donner à nos institutions démocratiques leur consécration loyale, n'aurait pu, semble-t-il, se refuser à accorder à une minorité de 8000 électeurs, des représentants de ses intérêts. Où y a-t-il en Suisse une minorité de cette importance dans de pareilles conditions d'infériorité, et combien de députés sont envoyés au Conseil national par 8000 suffrages ?

Cette année l'élection se présentait de manière à mettre en évidence la situation exceptionnelle des conservateurs catholiques du Jura. Un courant d'opinion s'était formé, non point spontanément sans doute, pour tenter de forcer la victoire, au moyen d'une concession considérable à la partie protestante. Les noms des lutteurs du parti catholique étaient, disait-on, « un épouvantail » pour les populations protestantes du Val de Saint-Imier : il y avait dans ce pays des conservateurs isolés, qui ne demandaient pas mieux que de se rallier à une liste d'opposition, où figureraient des candidats d'opinions modérées, pouvant, par leur position et leur influence, servir de trait d'union entre les deux parties du pays, et faire cesser cet antagonisme amer entre protestants et catholiques. On ajoutait que le parti ouvrier du Val de Saint-Imier était saturé de luttes électorales et de succès toujours stériles, et ne se laisserait plus prendre aux promesses des meneurs officiels.

Ces considérations habilement confiées à un groupe de jeunes gens, enivrés à l'avance d'un succès qui serait leur œuvre, entraînerent l'assemblée de Bassecourt, et le pays

apprit avec stupéfaction que la liste conservatrice portait trois candidats protestants et seulement deux catholiques, dont l'un M. Choffat, banquier, n'avait pas figuré jusqu'alors dans nos luttes politiques. M. l'avocat Koller, de Montier, un des vétérans de la cause conservatrice, y représentait seul la nuance ultramontaine. Il est vrai que M. Koller avait d'abord, comme d'inspiration, refusé de se prêter à cette combinaison, d'un caractère pour le moins étrange, et dont l'un des côtés était, aux yeux de nos populations, l'abandon de la politique du parti catholique, la désertion de nos traditions et l'oubli de nos revendications religieuses.

Mais l'occasion était propice : elle était unique. Le succès était certain.

La Fortune passait : il fallait la saisir au passage. Cette fois-ci, on avait trouvé le moyen de s'ouvrir un chemin dans les rangs serrés des électeurs du Vallon. Ce n'était pas à la vérité par le dévouement de Winkelried qu'on allait rompre le faisceau ; c'était plutôt par la ruse, la malice si l'on veut. D'ailleurs, la liste était faite. Les mécontents — et ils étaient nombreux — voudraient ils prendre sur eux la responsabilité d'un acte d'hostilité contre le choix du parti conservateur ? Certes, il était pénible d'abandonner les vieux lutteurs du parti : il ne s'agissait nullement, ni de contester, ni de méconnaître leurs services. En concédant trois députés à la partie protestante, dont deux pour le seul district de Courtelary qu'il fallait gagner à tout prix, on voulait mettre les conservateurs protestants en demeure de tenir leurs promesses, de voter une liste composée d'hommes modérés, acceptable pour tous les électeurs de bonne foi. C'était « un essai loyal » et rien n'empêchait de faire une dernière fois cette épreuve. D'ailleurs, la combinaison avait de hautes recommandations, et un succès éclatant était indubitable.

Les gens habitués à se diriger par les leçons de l'expérience trouvaient bien cet essai quelque peu naïf, après les mécomptes réitérés que les candidats catholiques avaient essuyés en pays protestant, depuis que le parti conservateur a repris la lutte.

Ils disaient que pour 100 ou peut-être 200 voix, que feraient les candidats catholiques dans la partie protestante (car les candidats protestants n'ont pas encore su nous prouver qu'ils sont capables de fournir

des voix à la liste), il ne valait pas la peine d'abandonner la ligne de conduite du parti, et d'inaugurer une politique nouvelle, pleine de périls, dont une des conséquences pouvait être la désorganisation du grand parti catholique, si péniblement reconstitué il y a vingt ans, après la déroute de la Fusion.

On voulait faire une expérience. On l'a faite. Il est arrivé ce qui devait fatalement arriver : une défaite des plus pénibles, car nous y avons laissé ce qu'il y a de plus honorable et de plus précieux pour un parti, notre prestige. Nos adversaires nous ont amèrement reproché d'avoir jeté par dessus les moulins nos principes et nos traditions, pour nous lancer dans des combinaisons compromettantes.

Que répondre quand on nous dira que ces principes d'un catholicisme inflexible, qui faisaient notre honneur et notre force, nous en faisons bon marché quand il s'agit d'escamoter une victoire électorale ? Il est donc avec les préceptes les plus farouches du catholicisme, disent les radicaux, des accommodements faciles. La prudence des catholiques devant les exigences du progrès moderne n'est donc qu'une simple affaire de convention, un sentiment qui comporte les manifestations les plus contradictoires ! Il n'y a donc dans l'action des catholiques que des intérêts mobiles, variables, changeant selon les temps et les circonstances, et subordonnés aux exigences du moment.

Ces reproches amèrement amplifiés par la presse radicale, se fondaient principalement sur un fait qui se produisit au début de la campagne électorale, et fut exploité par nos adversaires avec l'habileté qui leur est propre. Au début, les radicaux avaient été surpris, et comme abasourdis, par la combinaison de Bassecourt. Ils eurent un instant l'idée que deux candidats choisis dans le Val de Saint-Imier pouvaient peut-être opérer une diversion imprévue dans le monde des ouvriers mécontents.

Ils se raviserent bientôt, et provoquèrent dans le Vallon une agitation formidable, comme aux plus beaux jours des levées de boucliers contre les ultramontains. Ils avaient trouvé un levier pour amener les masses contre la liste des conservateurs. L'un des candidats de la liste de Bassecourt, M. Eugène Brandt, à Renan, figure dans le catalogue officiel de la franc-maçonnerie suisse, comme F. M. du 3^e degré.

Un franc-maçon accepter une candida-

10 FEUILLETON DE LA LIBERTÉ

LES

JOURS SANGLANTS

IMITÉ DE L'ANGLAIS

PAR

ÉTIENNE MARCEL

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE VI

SIR GUY

Une minute plus tard, les deux jeunes gens arrivaient auprès de la chambre mortuaire, au seuil de laquelle Guy de Montemar s'arrêtait tout à coup saisi d'une vive douleur.

Déjà la vaillante Ursule avait paré pour le cercueil sa maîtresse bien-aimée. Une coiffe de dentelle d'une éclatante blancheur formait comme

une auréole autour de ses tresses d'un blanc de neige ; ses mains transparentes, retenant le crucifix d'ivoire, étaient croisées au-dessus du corsage de sa robe de velours noir. La pauvre Amy, agenouillée au pied du lit, le front caché dans ses mains, pleurait et sanglotait tout haut. Mais au bruit des pas heurtant le seuil, elle releva soudain la tête. Elle aperçut sir Guy de Montemar, se releva, courut à lui, et lui tendit sa petite main tremblante. Le jeune homme la pressa entre les siennes avec une tendre courtoisie et une loyale affection, puis se découvrant avec respect, s'approcha de la morte.

— Hélas ! vénérable et chère aïeule, murmura-t-il, déposant un respectueux baiser sur ce beau front de marbre, ce n'était pas en cet état que j'espérais vous trouver maintenant. Je croyais vous revoir encore, recevoir de vous, ô digne mère, votre tendre bénédiction... Et pourtant, c'est pour vous épargner de nouvelles douleurs que Dieu vous a rappelé peut-être. Si vous aviez vécu quelques jours de plus, ô mère ! qui sait ce que vous auriez pu avoir à supporter ?

— Guy ! Oh ! Guy, que voulez-vous dire ? interrompit Amy, éclatant en sanglots.

Le jeune homme, pour toute réponse, la conduisit dans le parloir voisin où il la fit asseoir dans un grand fauteuil de chêne, la regardant avec tendresse et la laissant pleurer, parce qu'il savait bien qu'il y a, pour le cœur qui souffre, un vrai soulagement dans les larmes.

— Ne craignez point de tout nous dire, Guy, reprit alors Hugues, qui commençait à reprendre, en présence de son ami, un air plus calme et une voix plus douce. Surtout ne craignez rien

pour Amy. Sous cette enveloppe frêle et charmante, c'est vraiment une âme d'héroïne qui commande à ses émotions et inspire ses sentiments. Aussi vous la verrez peut-être tout attendre, tout supporter, en bonne catholique, résignée et vaillante.

— Eh bien, reprit le jeune shérif, secouant tristement la tête, voici le coup le plus terrible, auquel, mon cher Hugues, je tenais à vous préparer. Je ne suis pas seul chargé, par malheur, de rechercher dans ces parages les prétes réfractaires, et en particulier votre frère. John Topcliffe vient de recevoir, dans ce sens, des instructions précises de mon parent, le lord de Montemar, qui semble vraiment s'être juré de vous perdre, vous et les vôtres.

John Topcliffe ! A ce nom exécré, la terreur se répandait alors dans tous les châteaux, les couvents, les fermes, les ateliers et les plus humbles chaumières du royaume. C'était Topcliffe qui venait renverser les autels, arrêter les innocents, persécuter les faibles, scruter les consciences, fournir de la besogne aux juges et des victimes aux bourreaux. Et certes, Guy ne se trompait pas en prévoyant qu'à ce nom redouté, les yeux d'Amy se voileraient dans un funèbre éblouissement, et ses joues se couvriraient d'une pâleur mortelle.

— Dans tous les cas, continua le jeune homme, vous voyez qu'il n'est pas encore arrivé. Et mes hommes, naturellement, attendront qu'il soit ici pour commencer sérieusement leurs recherches. D'ici là, il serait bon peut-être de les envoyer dans quelque hôtellerie ou prochain cabaret, où

ils pussent s'arranger de façon à avoir la pause pleine et l'humeur plus facile.

— Soyez tranquille, Guy ; je vais m'occuper de cette affaire, répliqua Amy aussitôt, s'empresant de se lever. Mais quant à vous, vous n'allez point nous quitter, n'est-ce pas ? Vous n'êtes pas un étranger, vous êtes et vous serez toujours le bienvenu en notre pauvre castel de La Grange.

— Hélas ! je le voudrais ma douce et chère Amy. Mais, permettez-moi de vous le dire, si je veux vous rendre de vrais services, je ne dois point paraître votre ami. Déjà les nombreux liens d'affection qui m'unissent à votre famille sont trop généralement connus pour que je ne fasse pas tous mes efforts afin d'éloigner tout soupçon de faiblesse et de complaisance. Par conséquent, ma place n'est point ici : laissez-moi donc partir.

De grosses larmes roulèrent dans les yeux bleus d'Amy, en entendant ces mots auxquels elle de trouva point de réponse. Mais elle n'osait pas d'ébranler la résolution de Guy par ses instances ; toute jeune qu'elle était, elle savait trop déjà combien il est cruel d'avoir à trembler pour ceux qu'on aime.

Les deux jeunes lords sortirent donc ensemble, se dirigeant vers la poterne, et à peine avaient-ils franchi le seuil, que Guy, se penchant vers son compagnon, murmura à son oreille : — Vous avez chez vous un traître... Hugues, croyez-moi, défiez-vous.

— Je m'en doutais, je vous assure, depuis quelque temps déjà. Mais je jugeais plus prudent de ménager ce misérable. Dans tous les cas, je

ture ultramontaine... trahison! Aussitôt, d'un bout du Vallon à l'autre, l'agitation se répand. Comme le taureau rendu furieux par une écharpe rouge, les radicaux du Vallon jurent qu'ils iront jusqu'au dernier homme aux urnes pour effacer cette honte, et stigmatiser le transfuge.

Dans la partie catholique, cette révélation publiée d'abord par le *Démocrate*, fit l'effet d'un coup de foudre. (Chose remarquable, ce levier qui servait aux radicaux à ébranler les masses électorales dans la partie protestante, leur rendait le même service dans les districts catholiques.)

Les émissaires radicaux parcouraient les campagnes, et distribuaient des cargaisons de feuilles, où le peuple catholique était averti qu'on le faisait voter pour un franc-maçon. A Cœuve, brave village qui donnait jusqu'à 200 et même 220 voix aux conservateurs, et zéro aux listes radicales, M. Cuenat, l'un des candidats radicaux, parvint à enlever 108 voix à M. Brandt, en exploitant cette particularité. On ne saurait nier que cette découverte d'un franc-maçon dans la liste conservatrice, a jeté un froid sur l'élection. Aucune opposition ne s'est produite à la vérité. Mais on peut voir par les chiffres, l'étendue du déficit de la liste dans les districts catholiques. En comparant les résultats de l'élection du 30 octobre avec ceux de 1878, on trouve au moins 400 abstentions pour le district de Porrentruy, 600 pour Delémont, 200 aux Franches-Montagnes, et 200 à Laufen. Ce district surtout fait une triste figure sur les tableaux.

En résumé, l'expérience quelque peu puérile que l'on nous a fait faire a tourné à notre entière confusion. Il ne faudrait plus beaucoup d'essais de ce genre, quelque loyaux qu'ils puissent être, pour déconsidérer totalement le parti conservateur.

La leçon a été rude. Ajoutons qu'elle était prévue et méritée. Quand un peuple a souffert ce qu'ont souffert les catholiques jurassiens, pour avoir accordé à la légère leur confiance à des ennemis jurés de leur foi, à un Froté, par exemple, tant de fois élu par les électeurs du district de Porrentruy, il semble qu'il devrait se souvenir des fautes commises, pour ne plus retomber dans l'ornière. La liste des trois protestants était une concession humiliante faite à la chimère d'une victoire possible avec l'appui des protestants. Or, cette possibilité d'un appoint fourni à une liste conservatrice par les indépendants ou les mécontents de la partie protestante, n'existe point actuellement. D'ailleurs, il y a des défaites honorables, qui valent mieux que certaines victoires acquises au prix de l'honneur et de l'abandon des traditions les mieux établies d'un parti. Quelle bizarrerie de laisser de côté les défenseurs naturels de nos intérêts catholiques, pour confier cette tâche à des hommes qui ne sont point en communion d'idées avec nous! N'y a-t-il plus de catholiques éprouvés pour diriger le parti et soutenir nos intérêts religieux, qu'il faille s'adresser à des protestants! Et quand, pour surcroît de surprise, on nous propose un franc maçon du 3^e degré, ce nom ne fait-il pas dans une liste catholique, la même figure que ferait un Jésuite dans une liste de candidats du parti radical?

Ces réflexions rétrospectives ne sont pas superflues, car il faut bien qu'on se persuade que les partis sont comme les indivi-

us, tenus à une règle de conduite nettement tracée, et quand notre parti s'appelle le parti catholique, chargé de la défense des intérêts religieux dans le Jura, toujours en péril grave devant les entreprises persistantes du radicalisme favorisées par un pouvoir trop faible pour oser leur résister efficacement, il faut bien avouer que l'étrange évolution de Bassecour est un acte de grande imprudence, qui ne se justifie à aucun point de vue.

Il y a cependant une conséquence à tirer du résultat des élections du 30 octobre; c'est l'absolue nécessité de donner une représentation aux catholiques du Jura. A nos yeux, l'expérience de l'antagonisme inconciliable des intérêts politiques de la partie catholique et de la partie protestante était surabondamment faite depuis longtemps. Mais enfin, puisqu'on a tenu, dit-on, à la renouveler d'une manière décisive, voyons quel parti on pourra tirer de ce nouvel essai, pourvu que, dans trois ans, il ne se trouve pas encore de naïfs partisans du succès à tout prix, qui, par réusoir, feront aux horlogers du Val de Saint Imier, la concession de quatre candidats protestants...

Le district de Courtelary a donné à lui seul 3600 voix à la liste radicale, et Neuveville 500. La liste conservatrice n'a obtenu que 120 voix données aux deux catholiques, et 219 voix aux candidats protestants, tandis qu'à Neuveville les catholiques obtenaient 7 voix contre 25 données à leurs collègues protestants.

Voilà qui est concluant. Mais il n'était pas besoin d'un nouvel « essai loyal » pour savoir cela. En 1878, la votation du 3 novembre qui donnait à Courtelary 3500 voix à la liste radicale, et 750 à Neuveville, ne fournissait que 127 voix dans le district de Courtelary aux trois candidats ultramontains. Leurs collègues protestants MM. Boivin et Morel, arrivaient à 157 voix. A Neuveville les trois ultramontains faisaient 9 voix et les deux protestants 12! La situation ne s'est donc nullement modifiée dans ces deux districts pour les candidats catholiques. Les trois protestants de la liste de Bassecour ont seulement bénéficié de quelques voix, une douzaine dans le district de Neuveville, et une soixantaine de voix dans celui de Courtelary. La partie protestante du district de Montier présente sensiblement les mêmes résultats. Tout observateur désintéressé avouera qu'il ne valait pas la peine, pour l'appât de ce maigre gain, de risquer de désorganiser le parti conservateur dans les districts catholiques, où le combat pour nos intérêts religieux constitue sa principale force. Ajoutons encore un trait final à ce tableau si instructif M. Brandt, dont le nom devait rallier la minorité conservatrice qu'on affirmait exister au Vallon, ou au moins paralyser l'action des radicaux, a obtenu 17 voix dans sa propre commune, à Renan et dans la commune voisine de Souvillier!! Quelle déconvenue!

Et maintenant, osera-t-on laisser sans représentants cette minorité de 7000 électeurs. Le Jura catholique ne doit point perdre de vue cet objectif d'une représentation équitable.

Chronique valaisane

Sion, 5 novembre.

La victoire des conservateurs catholiques dans le Bas-Valais a abasourdi nos franc-maçons et leurs adeptes. Le *Confédéré* avait

pourtant chanté victoire sur tous les tons. Son numéro du 28 octobre faisait un appel désespéré à tous ses partisans. Dans un pathos digne du rédacteur de la feuille radicale, il invoque tous les fantômes: le *Sonderbund*, le *Clergé*, les *ultramontains* qui baisent la pantoufle de l'évêque, *comte et préfet* du Valais, le *Pius-Verem*, etc., etc., tout y passe. Malgré cette épopée, le peuple, plein de bon sens, a repoussé ses offres par plus de cinq cents voix de majorité.

Aussi dans son dernier numéro, le journal centralisateur est-il devenu plus que modeste. Il se contente d'annoncer le résultat de la votation à ses lecteurs, par ces mélancoliques paroles: « Nous avons succombé dans le 4^e arrondissement. » Pauvre feuille! Ses efforts auraient pourtant été dignes d'un meilleur sort.

Tant de peines et de sueurs dépensées en vain; tant de courses inutiles! Des émissaires de l'Entrement vont jusqu'à Sion pour embaucher des soldats; des militaires, à leur tour, vont jusqu'à Isérables et ailleurs pour réchauffer les tièdes; le fils d'un président de commune sue sang et eau pour placer les affiches du *Confédéré* et déchirer celles du Comité conservateur; un magistrat en office jure qu'il va se pendre ou se brûler la cervelle s'il n'obtient pas cent voix de majorité dans sa commune; un ex-président d'une importante commune de l'Entrement jure aussi par ses plus grands dieux qu'il va faire usage de la corde si son parti ne remporte pas la victoire. L'un et l'autre ont été déçus, et il va de soi qu'ils vivent encore... Voilà ce qu'a été la lutte dans le Bas Valais. Nulle part ailleurs, croyons-nous, elle n'aura été plus vive et plus acharnée.

Aussi adressons les plus chaleureuses félicitations aux jeunes gens de Monthey, qui ont montré beaucoup de courage et de savoir faire; aux catholiques électeurs de Champéry, qui cette fois ont été conséquents avec leurs croyances; aux chefs conservateurs de Bagnes, qui ont su faire taire leurs discussions au moment du danger; aux braves populations de la plupart des communes des districts de Martigny et de Conthey, qui nous ont donné un résultat bien plus favorable que nous ne pouvions l'espérer.

En somme, nous croyons que chacun a fait son devoir. Restons donc unis, travaillons de concert au bien matériel et moral de notre pays, et la victoire nous est pour longtemps assurée.

La conférence relative à la ligne projetée Biberbruncke-Brunnen a eu lieu samedi sous la présidence de M. le conseiller fédéral Bavier.

Schwyz était représenté par MM. le landammann Suter, Auffermauer et Böhler, avec M. l'avocat Helling, comme conseiller. Les représentants du chemin de fer du lac de Zurich et du Gothard étaient MM. Hôhna et Koller, ingénieurs. Il y avait en outre des délégués du Comité d'initiative.

D'après le *Bund*, le premier train de chemin de fer en Suisse pourvu de freins continus (ils sont organisés de telle sorte que chaque voyageur peut les mettre en action en cas d'accident) circule maintenant, chaque jour sur la ligne de Berne-Chaux-de-Fonds et vice-versa. Un second train du même genre sera prochainement mis en circulation sur la ligne du Jura-Berne-Lu-

cerne et sans doute cet exemple sera suivi par d'autres Compagnies.

Le *Bund* apprend que les administrations de l'Union suisse, du Gothard, du Central, ainsi que la Confédération de maîtres mécaniciens des voies ferrées suisses se sont occupées de travaux préparatoires en vue de l'introduction du système de freins perfectionnés.

Le correspondant genevois du *Journal des Débats*, tout en constatant que la situation parlementaire que viennent de créer les nouvelles élections n'est pas sans péril pour les idées modérées, écrit ce qui suit:

« Ce qui me rassure un peu, c'est que le vague des programmes. Le but avoué des radicaux, c'est d'appliquer toute la Constitution de 1874. Cela signifie tout ce qu'on veut: les hommes avancés peuvent y voir la réalisation de leurs plus redoutables espérances; les modérés, en revanche, peuvent faire in petto toutes les réserves que leur dictera l'intérêt de leurs électeurs. Or, les électeurs ont beau se dire fédéraux, ils sont cantonaux. Si bien que, lorsqu'on précisera les questions et qu'on demandera hâtivement aux députés genevois: — Voulez-vous ruiner les établissements de crédit de Genève? Voulez-vous que Berne envoie dans vos écoles des maîtres et des inspecteurs? Voulez-vous subir des lois qui aboliront les vôtres? Vous plait-il que l'allemand devienne la seule langue fédérale et qu'on l'impose même aux conseils de votre canton? tout cela est en germe dans la Constitution de 1874 — les députés hocheront la tête et se demanderont entre eux: « Que vont dire nos électeurs? — A l'application, messieurs, l'application! Une Constitution est comme la Bible: on y trouve, disait Vinet, tout ce qu'on y cherche. Mais lorsqu'un idéologue, en s'appuyant sur un tel passage de la Bible, demande qu'on ne tue plus son prochain, un général prussien lui répond: Les Juifs ont fait la guerre. Et voilà le même livre qui fournit des arguments pour ou contre le meurtre, pour ou contre la peine de mort. Ils en est ainsi de la Constitution de 1874.

« Ajoutons que le peuple dans les républiques démocratiques, est essentiellement conservateur. On l'a vu récemment à Genève, lors du vote de l'Eglise nationale; on l'a vu plus récemment encore à Zurich, dans la levée des boucliers contre les socialistes. Le peuple nomme volontiers des députés radicaux qui trinquent avec lui au cabaret, mais quand ces radicaux arrivés aux affaires veulent quelque grosse innovation, le peuple la repousse par le referendum et désavoue ses députés. Après quoi il les renomme. »

Berne

Jura-Bernois. Les chiffres que nous avons donnés dans notre numéro du 3 n'étaient pas définitifs. Voici les résultats officiels:

Liste radicale: Kaiser, 10,075, Klaye, Stockmar, Francillon, Cuenat 9797.

Liste conservatrice: Boivin 6893, Morel, Chofat, Koller, Brandt.

La différence en chiffres ronds est donc de 3000 voix.

Voici le détail par district:

	Liste conservatrice.	Liste radicale.
Porrentruy	2461-2872	1731-9771
Delémont	1414-1510	1010-1067
Franches-Montagnes	1298-1337	439 - 454
Laufen	309 - 354	1058-1152
Montier	724 - 840	1297-1423
Courtelary	121 - 219	3564-3682
Neuveville	7 - 25	486 - 512

La comparaison des chiffres de ce tableau nous conduit aux déductions suivantes:

1° Dans les districts protestants de Courtelary, Neuveville et Montier (en partie), la liste radicale obtient la quasi unanimité des suffrages, et les candidats conservateurs n'ont que quelques voix éparses, probablement celles des catholiques établis dans ces contrées;

2° Dans les districts catholiques, les votants radicaux forment près des deux cinquièmes des électeurs; la liste conservatrice bénéficie des trois autres cinquièmes;

3° Si cette proportion, qui résulte de la votation du 30 octobre, est la traduction exacte de la force actuelle des partis dans le Jura, le parti catholique conservateur a perdu du terrain depuis trois ans. En effet, s'il nous en souvient, on évaluait, lors de la seconde élection du 3 novembre 1878, où la liste conservatrice avait réuni 8300 suffrages contre 9300, la force des votants à deux tiers contre un tiers. On peut constater que les districts catholiques ont tous donné un déficit au désavantage des con-

(A suivre.)

vous remercie, Guy. Au revoir, et protégez-nous.

CHAPITRE VII

DANS LE SOUTERRAIN

Quelques instants plus tard Hugues Glenthorne et sa sœur, quittant la chambre de la défunte, pénétraient dans la gracieuse tourelle qui, de ce côté du château, s'avancait sur les champs, et qui avait toujours servi de chapelle au temps des splendeurs de la foi et des splendeurs de la famille.

La décoration de cette pièce était d'une élégance et d'une richesse exquises. Les murs épais étaient lambrissés de panneaux de vieux chêne où se détachaient, délicatement sculptées en relief: ici, les armes de la famille, avec la devise enroulée sur une légère banderolle; là, de gracieuses corbeilles de feuillages et de fleurs, de belles guirlandes de roses habilement enlacées, autour de cette même devise répétée à tous les panneaux.

De splendides vitraux richement colorés décoraient les fenêtres en ogive ouvrant sur la campagne; les vêtements aux couleurs éclatantes, les têtes superbes ou gracieuses des anges, des vierges, des saints et des patriarches de la Bible, témoignant aux regards indifférents ou hostiles, du pieux usage auquel, récemment encore, la jolie tourelle était consacrée. Mais tous

les autres signes extérieurs du culte en avaient été enlevés avec un soin extrême. Tableaux de piété, vêtements sacrés, candélabres, livres saints et vases de l'autel, avaient disparu pour être déposés dans une cachette sûre. Seuls les deux jeunes héritiers de la maison, Hugues et Amy, pouvaient savoir que la grande pierre de l'âtre se déplaçait facilement, et dérobaît aux regards étrangers une sorte de chambre voutée assez large et suffisamment aérée.

A peine Hugues eut-il déplacé cette pierre en la faisant tourner sur elle-même qu'Amédée sortit de sa retraite, et vint serrer la main de ses deux amis si tendres.

— Frère, écoutez-moi, lui dit Hugues, la voix tremblante, le front sombre, de nouveaux malheurs nous menacent; il faut fuir, il faut vous cacher. Topcliff va venir fouiller le château d'ici à quelques heures... Si le bateau de pêche qui vous a amené est encore à l'ancre à cette heure, dans la baie de Saint-Gabriel, allez le retrouver, partez, quittez-nous, je vous en conjure.

A ces mots, un nuage sembla passer sur le front du jeune prêtre.

— Non, mon frère, répondit-il. Une semblable désertion, selon moi, n'est pas possible. Mes supérieurs des Pays-Bas m'ont envoyé en Angleterre, et c'est en Angleterre que je dois demeurer par conséquent, quand bien même je ne vous quitterais, mes amis, que pour marcher droit au martyre. Seulement je ne refuse pas de prendre, je le répète, toutes les précautions qui peuvent, en m'assurant une retraite, contribuer par cela même à votre bien-être et à votre tranquillité. Ainsi dites-moi, mon cher Hugues, je vous prie

servateurs, et par conséquent un accroissement à la liste radicale.

Il y a dans ce fait un avertissement des plus sérieux pour les Jurassiens. Si la progression continuait, on pourrait prédire le moment où la lutte deviendrait impossible. Nous savons que les populations catholiques du Jura Bernois lutent dans des conditions essentiellement difficiles et très défavorables. Elles en ont souvent triomphé par leur énergie et leur union. Les ressorts ne sont pas usés : l'essentiel est de ne pas les laisser se rouiller ou se gâter par des combinaisons ou des transactions anormales.

Il n'est pas exact que, comme l'ont prétendu quelques journaux bernois, M. le colonel de Sinner aurait donné sa démission à la suite d'un vote du conseil de la bourgeoisie tendant à recommander à l'assemblée des bourgeois le projet du Kirchenfeld. M. de Sinner a donné sa démission parce que ses occupations ne lui permettaient pas de continuer à présider le conseil ; mais, pour que cette démission n'eût pas l'apparence d'une démonstration dirigée contre le projet du Kirchenfeld, M. de Sinner vient de la retirer. Au reste, le conseil de bourgeoisie ne prendra une décision, dans l'affaire du Kirchenfeld, que mercredi prochain.

Appenzell (Rh.-Ext.)

Une assemblée, qui a eu lieu dimanche dernier à Hérisau, a soumis la loi d'impôt à une discussion approfondie. Les résolutions prises seront transmises au conseil de révision. Il s'agit : 1° de fixer dans la loi un « minimum d'existence », soit une somme qui devrait être déduite de toutes les ressources impossibles et affranchie de l'impôt ; 2° d'abroger la disposition d'après laquelle les immeubles bâtis et non bâtis doivent payer l'impôt sur leur valeur intégrale, lorsque les propriétaires en sont domiciliés hors du canton ; 3° d'introduire une progression modérée dans l'impôt sur la fortune et les revenus ; 4° d'affranchir de l'impôt les biens des communes ; 5° de maintenir la disposition d'après laquelle les sommes détournées de l'impôt doivent être productives d'intérêt en faveur de l'Etat et des communes, et payées, soit par le contribuable lui-même, soit après la mort de celui-ci par ses héritiers, lorsqu'il est établi que ce contribuable n'a pas été imposé suffisamment.

Vaud

La Gazette publie quelques chiffres qui ne manquent pas d'intérêt. D'après elle la moyenne de la récolte du vignoble vaudois est, pour les dix dernières années, de 16,434,000 fr. environ. Les années 1876 et 1877 ont atteint cette moyenne, mais sans la dépasser. La récolte de 1878 est restée de près de 4 millions au-dessous de la moyenne. Puis, après ces trois années médiocres, est venue l'année 1879, qui n'a produit qu'une somme de 6,541,435 fr., inférieure de 10 millions à la moyenne et probablement insuffisante pour payer les frais de culture.

Le tableau des saisies et des faillites dans le canton de Vaud pendant ces années témoigne clairement de la gravité de la crise que notre pays a subie.

Le nombre annuel des saisies, tant mobilières qu'immobilières exercées dans le canton de 1873 à 1877 est à peu près constante ; il est d'environ 14,000 par an. Les tableaux statistiques du département de justice et police ne nous donnent pas le chiffre des saisies perfectionnées. Il ne doit guère dépasser le 10 0/0 de celui des saisies exercées.

Le nombre des faillites pendant cette même période varie de 300 à 500, laissant un déficit annuel de 1 million à 2,400,000 francs en chiffres ronds.

Mais en 1878 et 1879, le nombre des saisies s'élève subitement à 19,500 environ. Le nombre des faillites est, en 1879, de 671, laissant un déficit de 6,050,444 fr.

Ces chiffres sont tristement éloquents et démontrent que si la série des mauvaises années avait continué, la crise dont nous souffrions se serait transformée en un véritable désastre.

Genève

Le conseil d'Etat a décidé d'accorder à la Société intercantonale des industries du Jura une allocation de 1500 fr., qui sera principalement affectée à la publicité à donner aux résultats de l'Exposition de Melbourne.

On assure que le Comité du général Dufour se serait rangé à l'idée de choisir, pour

ériger le monument, le refuge situé au milieu de la Place-Neuve et sur l'axe de la rue Diday. C'est, en effet, le point central de cette grande place, et c'est celui qui paraît avoir rallié la plus grande partie du public. Si le conseil municipal ratifie cette résolution, il en résultera un nouveau remaniement plus ou moins considérable du niveau général de la place, qui avait été nivelée récemment en vue de l'emplacement primitivement choisi devant le conservatoire de musique.

NOUVELLES DE L'ETRANGER

Lettres de Paris

(Correspondance particulière de la Liberté.)

Paris, 4 novembre.

Tous les renseignements concernant l'attitude et les dispositions de M. Grevy, le montrent comme résigné à s'effacer de plus en plus, à laisser carte blanche à M. Gambetta et à transformer sa fonction en canonicat bien renté. On causait de ces dispositions plus que désintéressées devant un de nos anciens du barreau, qui fut jadis l'ami ou, pour mieux dire, le camarade du président :

« Mon Dieu, dit M. X..., pressé de faire connaître son sentiment, Grevy applique aujourd'hui son ancienne doctrine sur l'inutilité de la présidence, qu'on l'accusait d'avoir abandonnée. Il s'arrange pour être le dernier président de notre troisième république, en réduisant à si peu de chose le rôle de chef de l'exécutif, qu'après lui personne n'en voudra plus. Le plus curieux, c'est que la première personne à qui, de cette façon, il coupe l'herbe sous le pied, c'est l'homme auquel il se soumet actuellement. Après Grevy, Gambetta serait impossible à l'Elysée. »

La boutade fit rire, mais elle cache mal une question sérieuse. Est-il de bonne politique de laisser ainsi amoindrir, indéfiniment, le rôle, le prestige, l'action de l'exécutif ? Et n'est-ce pas, sous une forme insidieuse, un acheminement à cette unité de pouvoir qui chez tous les peuples a constitué et constituerait encore un grave état morbide ?

Je vous disais, hier encore, que M. Challemel-Lacour renouait au portefeuille des affaires étrangères. Précédemment je vous avais fait connaître l'opposition diplomatique qui s'était mise au travers de l'ambition de l'ami de M. Gambetta.

Dans les cercles opportunistes, on prétend qu'à déjeuner, il a été convenu, hier, entre le futur chef du cabinet et l'ambassadeur à Londres, que le portefeuille de l'intérieur serait pris par ce dernier.

Il paraît que Gambetta tient absolument à avoir Challemel-Lacour auprès de lui ; c'est un des rares hommes, avec Ranc, Spuller, Isambert et quelques autres, dont il accepte les conseils, prise le talent et admire l'énergie de caractère !

Le bruit suivant lequel M. Hébrard, directeur du Temps, prendrait le portefeuille des travaux publics, semble avoir le caractère le plus sérieux.

M. Floquet était, hier, très irrité de n'avoir pu se faire réélire vice-président. Il a quitté la Chambre des députés dès le début de la séance après avoir constaté l'impossibilité de réunir le nombre de voix nécessaire. Bien que l'on s'accorde généralement à attribuer l'échec piteux de M. Floquet à une intrigue opportuniste, on remarque que la République française couvre de fleurs l'infortuné blackboulé !

Le général, baron Ambert, vient de faire paraître chez Dentu un nouveau volume, sous ce titre : *Autour de l'Eglise*. — C'est une œuvre conçue dans le même esprit que l'*Héroïsme en soutane*, qui a obtenu un si brillant succès, et dans laquelle, par une série de récits simples et rapides, mais extraordinairement émouvants, l'auteur établit qu'il n'y a rien de plus beau, de plus grand, et par conséquent de plus salutaire et de plus fortifiant, que le spectacle des malheureux et des humbles qui se rétagent dans le domaine de la foi ou qui s'appuient sur les principes de la charité évangélique.

Depuis plusieurs jours, la République française consacre de nombreux articles aux questions financières. La campagne contre l'Union générale poursuit son cours. Avant-hier, le *Moniteur* gambettiste attaquait indirectement la spéculation sur nos chemins de fer. Hier, il développait une théorie nouvelle sur la production de notre richesse nationale, prônait les grands tra-

veaux nationaux et faisait une charge à fond de train contre la bourse. Pour que M. Gambetta, dont la fortune scandaleuse provient, sans contester des agiotages sur une vaste échelle, tolère ces déclamations étranges, il faut savoir que le chef du « grand ministère » rêve d'inaugurer le vaste programme de Freycinet, d'ouvrir l'ère « des affaires », de donner pour mot d'ordre : *enrichissez-vous* de la monarchie de juillet et de l'empire.

Aujourd'hui encore l'organe de M. Gambetta reprend sa campagne de vastes travaux nationaux. « Le capital s'ennoie ! Il faut creuser des canaux, transformer la propriété foncière, établir des crédits fonciers régionaux, élargir les voies navigables, creuser et agrandir des ports. Il faut que la France devienne le pays le plus plantureux du monde. »

FRANCE

Un accident dont les suites auraient pu être fort graves, est arrivé vendredi à M. Scheurer-Kestner dans son laboratoire de chimie, à Thann (Alsace).

L'honorable sénateur, qu'on attendait le lendemain à Paris, faisait avant son départ une expérience qui devait terminer une série de recherches importantes.

Voyant que la matière traitée dans un vase de fonte situé sur le fourneau allait déborder et menaçait d'atteindre deux de ses préparateurs, M. Scheurer-Kestner s'est précipité sur l'appareil pour le retirer du feu. A ce moment, le vase a fait explosion, et M. Scheurer-Kestner, entouré de flammes, a eu les cheveux, la barbe, la nuque et les oreilles brûlés. La main droite avec laquelle il a saisi l'appareil est brûlée jusqu'aux os.

M. Scheurer-Kestner a eu la force de sortir du laboratoire, dont toutes les vitres avaient été brisées. Mais quoique aveuglé par l'explosion, il est rentré pour voir si ses deux aides n'avaient pas été atteints. Ces derniers n'ont aucune brûlure.

M. Scheurer-Kestner, dont l'état est aussi satisfaisant que possible, ne pourra néanmoins reprendre ses travaux parlementaires avant un mois.

ANGLETERRE

Les résultats des élections municipales qui viennent d'avoir lieu en Angleterre indiquent plus nettement que jamais le rôle joué aujourd'hui par l'élément irlandais dans les élections anglaises. Les libéraux s'attendaient à triompher comme naguère ; mais ils sortent fort amoindris de ces élections municipales. Les Tories ont conquis sur eux 90 ou 95 sièges. Depuis que la politique de coercition est mise en vigueur en Irlande par le cabinet Gladstone, tous les hommes qui ont quelque influence sur les Irlandais leur ont recommandé de voter contre les partisans d'un gouvernement qui a privé l'Irlande de toutes les libertés et franchises des pays constitutionnels.

Le résultat ne s'est pas fait attendre, et si les whigs continuent à irriter le sentiment national irlandais, ils seront défaits aux prochaines élections législatives, où les Tories auraient l'appui des votes irlandais.

Ces échecs du parti whig sont d'autant plus remarquables, qu'ils se produisent dans des cités où ils jouissaient de positions bien établies, à Liverpool, à Nottingham, à Northampton, à Oldham, à Cardiff, etc.

Le Times cherche à atténuer la signification de ce revirement en faveur des conservateurs, en disant que tout gouvernement qui veut maintenir l'ordre en Irlande doit s'attendre à perdre tôt ou tard l'appoint des votes irlandais.

IRLANDE

Le haut clergé catholique d'Irlande continue à conseiller l'acceptation loyale du Land act : le jour de la Toussaint, l'archevêque de Tuam, après avoir dit la dernière messe dans la cathédrale remplie de fidèles, a condamné le mot donné par les chefs de la Ligue : « pas de fermages ! » comme contraire à la religion, à la moralité et au patriotisme. Il s'est félicité de voir que la population de son diocèse s'est toujours opposée à l'application de ce mot d'ordre.

Suivant certains journaux, les chefs de la Land league auraient résolu de changer de tactique : voyant l'embarras où l'affluence des demandeurs met la Commission permanente, ils exhorteraient dorénavant les fermiers à se présenter en masse devant elle pour solliciter le bénéfice de la réforme. Obéissant à un mot d'ordre, des milliers de fermiers qui jusqu'à présent avaient résolu

de ne pas profiter du Land bill, seraient à la veille de comparaître devant la Commission.

ALLEMAGNE

Dans une conversation tenue à Varzin, M. de Bismark doit avoir dit qu'il désapprouvait hautement l'agitation antisémite, soit au point de vue confessionnel soit à celui de l'origine. Dans son opinion, on pourrait aussi bien persécuter les Allemands d'origine polonaise ou française, et dire qu'ils ne sont pas allemands. S'ils se vouent principalement au commerce, c'est affaire de godt, et parce qu'ils ont surtout été exclus des autres carrières. Mais cela n'autorise certainement pas à exciter les masses contre eux en raison de leurs richesses.

M. de Bismark aurait ajouté : « Je ne consentirai jamais à ce que les droits constitutionnels accordés aux Israélites soient en aucune manière amoindris. L'esprit des juifs les dispose en général à la critique, et on les trouve particulièrement dans l'opposition. Mais je ne fais aucune différence entre les adversaires chrétiens ou juifs de ma politique. Dans ma conviction, je combats ces adversaires dans l'intérêt du pays. Quand je réponds à des adresses de félicitations, j'accomplis un devoir de civilité. »

« Ainsi que je l'ai déjà dit à M. Richter, j'aurais volontiers répondu poliment à des adresses d'adhésion du parti progressif, mais je n'en ai point reçu. »

Le chancelier aurait autorisé la publication de cette conversation.

M. Bunsen, député, est poursuivi pour un discours électoral dans lequel il a dit que M. de Bismark gouverne en dictateur.

Le Reichsanzeiger publie la convocation du Reichstag pour le 17 novembre.

BAVIÈRE

Le roi de Bavière a refusé de recevoir le bureau de la Chambre des députés, composée de catholiques. Ce fait s'était déjà produit en 1876, où le bureau, comme aujourd'hui, avait été formé de membres du parti catholique, et il ne doit guère nous étonner dans un pays où une majorité parlementaire catholique supporte bénévolement un ministère libéral et protestant.

ESPAGNE

La Chambre des députés espagnols a abordé, vendredi 28 octobre, la discussion de l'Adresse en réponse au discours du Trône. Le discours prononcé dans cette séance par M. Pidal a été un chef-d'œuvre d'éloquence et de logique irréfutable. Le député catholique a défendu dans ce discours l'amendement présenté par lui et par un certain nombre de députés conservateurs-libéraux, amendement qui blâme l'attitude observée par le gouvernement à l'occasion des tristes événements de Rome. Comme on pouvait s'y attendre, l'amendement a été rejeté par 204 voix contre 28, mais le triomphe de M. Pidal a été néanmoins complet. Les représentants du gouvernement, le marquis de Vega Armijo et Gamazo, n'ont trouvé d'autres raisons pour justifier la conduite du cabinet que la pastorale du cardinal de Tolède : ils ont protesté de leur catholicisme et cherché à démontrer que l'Espagne ne pouvait envoyer son armée à Rome pour défendre le Pape.

Les journaux catholiques sont pleins d'éloges à l'adresse du vaillant député catholique. Le nonce de Sa Sainteté et le cardinal archevêque de Tolède ont tenu à le féliciter de son admirable discours. Seul le *Stiglo futuro*, l'organe de M. Nocedal, fidèle à la tactique funeste qu'il suit depuis longtemps, cherche à mettre en susception les intentions de M. Pidal et à amoindrir par des appréciations ironiques ce discours, qui a cependant trouvé l'approbation la plus franche et la plus chaleureuse de la *Fé*, l'organe carliste, honnête et convaincu, peu suspecte de sympathie excessive à l'égard de M. Pidal.

CANTON DE FRIBOURG

De chute en chute, le journal l'Union, organe du parti bienpublicard, a fini par mériter une reproduction dans le *Confédéré*. C'est tout dire.

CHRONIQUE & FAITS DIVERS

Le dernier numéro des *Annales de la Propagation de la foi* contient le tableau détaillé des diverses missions entre lesquelles

ont été réparties les aumônes de l'œuvre pour 1880. Ces aumônes ont formé la somme de 5,909,593 fr. 44 admirable budget spontanément souscrit par la générosité des catholiques. Mais, si considérable qu'elle soit en elle-même, cette somme est faible en comparaison des besoins, et chaque mission n'en reçoit qu'une bien petite part; car jamais époque n'a eu un tel élan pour la diffusion de l'Évangile, jamais l'Église n'a montré une telle force d'expansion. Chaque jour appelle de nouvelles créations, chaque jour des peuples hier inconnus demandent la parole du salut. Les missionnaires sont nombreux, consomment leurs forces et offrent même leur sang; il faut que les fidèles les soutiennent par des offrandes plus généreuses encore; ce sera pour eux le moyen de participer au mérite de l'apostolat. Celui qui reçoit un prophète en qualité de prophète, dit Notre-Seigneur, recevra la récompense d'un prophète.]

L'anecdote suivante est un dernier et amusant écho des grandes manœuvres d'automne en France.
 « Au commencement des grandes manœuvres, à son arrivée dans le Bas-Bugey, M. le général Lespiau défendit aux soldats, dans un ordre du jour, sous peine de quinze jours de prison, de toucher aux fruits pendant aux arbres et aux raisins pendant aux ceps,
 « Lecture de l'ordre du jour fut faite à chaque compagnie.
 « Or, le corps d'armée étant parvenu dans les environs d'Alibéria, un réserviste, nonobstant la défense du général, entra dans une vigne, cueillit délicatement une grappe vermeille, qu'il égrappa avec volupté, lorsqu'il fut surpris par l'un des officiers de sa compagnie.
 — « Vous ne connaissez donc pas l'ordre du jour du général ?

« — Si fait, mon lieutenant.
 « — Dans ce cas, vous ferez quinze jours de prison.
 « — Très bien ! mon lieutenant.
 « Et notre réserviste, en présence de son chef, cueille une nouvelle grappe et continue à se rafraîchir.
 « Lorsque les grandes manœuvres furent terminées, les troupes rentrèrent dans leurs casernes et s'apprêtèrent à regagner leurs foyers.
 « Notre amateur de raisins était du nombre. Tout joyeux, il allait « lâcher l'as de carreau et le lingot, » lorsque son lieutenant lui signifiâ de se rendre au fort de Pierre-Châtel, pour y purger ses quinze jours de prison.
 « — Ce n'est pas possible mon lieutenant ! s'écria le réserviste. Vous ne me ferez pas subir une telle punition quand vous saurez que la vigne où vous m'avez surpris est ma vigne, que les raisins étaient mes raisins.

« Et pourquoi ne me l'avoir pas dit plus tôt ? demanda le lieutenant encore courroucé.
 « — A ! c'est que si je l'avais fait savoir, les camarades n'auraient pas manqué de me demander à vendanger sur mes terres; je n'aurais pas pu leur refuser, et la récolte, qui n'est déjà guère abondante, aurait été réduite à rien. Voilà, mon officier !
 « Le lieutenant se mit à rire en référé au général, qui s'exprima, en riant à son tour, de lever la punition. »

Petite poste

M. H. G. M. — Reçu 23 fr. pour votre abonnement à la Liberté de 1883, payé à janvier 1883 et pour l'ouvrage du Sonderbund qui vous sera expédié au plus tôt. Merci.

M. SOUSSEKS Rédacteur.

JOSEPH LA TELTIN-ANTONIOZ

Rue de Lausanne, 88, FRIBOURG, 88, Rue de Lausanne.

Draperie ordinaire et haute nouveauté pour vêtements et pardessus, articles français, belges et anglais.

Litèrie complète, choix immense en toile-rie fil et coton, coutils, édredons, plume, couvertures laine, coton et piquées.

Linge damassé, nappes et serviettes assorties, services complets, serviettes à thé, serviettes éponges, serviettes anglaises et linges de cuisine.

Nouveauté en tout genre pour costumes de dames, à des prix d'occasion.

Jupons fantaisie confectionnés en feutre, drap et tricot.

Flanelles et moltons, blancs et couleurs; flanelle antirhumatisme et flanelle irrétrécissable.

Châles tartans, Hymalaya, cachemire, flanelle, etc.

Grand choix Châles russes, toutes nuances

Spécialités de Noirs et de Blancs

Mouchoirs blancs et couleurs nouveautés, batiste, etc.

Rideaux mousseline, damas, reps, jute et tapisserie.

Grand assortiment de Tapis

pour églises, salons, salles à manger, chambres à coucher, bureaux et escaliers, en moquette, brussel, tapestry, feutre, écossais, hollandais, coco, manille, ficelle, etc.

Devants de portes, tapis de tables tous genres, tapis à broder.

Capettes, toutes dimensions.

Foulards soie, nouveauté pour dames et messieurs, gilets de chasse, tricots, caleçons, flanelles et crêpes de santé, couvertures de voyage, manteaux caoutchouc imperméable.

Depuis l'article le plus fin jusqu'au meilleur marché, soit pour la ville, soit pour la campagne.

Sur commande, soutanes et ornements d'églises.

Echantillons franco par poste. PRIX TRÈS REDUITS. Au comptant, 5 0/0 escompte.

(529)

LOTS DES EXPOSITIONS

de Francfort, Carlsruhe et Milan.

A 1 fr. 40 la pièce, sont envoyés contre remboursement ou contre envoi du mont en timbres-poste.

(538) A. LABHARDT, Zurich.

UNE DEMOISELLE

connaissant les langues française et allemande et pouvant donner les premiers leçons de piano désire trouver une place de gouvernante dans une bonne famille catholique de la Suisse française.

S'adresser à M. Schueler, Rd prieur de Saint-Pierre, à Fribourg. (537)

UN jeune homme demande une place d'apprenti pâtissier.

S'adresser à l'Imprimerie catholique. (536)

BIBLIOTHÈQUE DE CHOIX

POUR

ECCLÉSIASTIQUES

La vente aura lieu au séminaire à Fribourg, le jeudi 10 novembre dès 1 heure après midi. (532)

LE DOCTEUR BOËCHAT a transféré son domicile

128, rue de Lausanne, dans la maison Buman en face de la librairie Labastrou. H 626 F (508)

Occasion extraordinaire

Prix: 2 francs

HISTOIRE DE LA PÉRECUSSION RELIGIEUSE DANS LE JURA 1873-1874-1875 Ouvrage en deux volumes.

Librairie catholique

GRAND'RUE, 13, A FRIBOURG (Suisse.)

Dépôt de livres de plusieurs maisons de Paris

Vente des livres édités à PARIS et à BAR-LE-DUC par l'ŒUVRE DE SAINT-PAUL

On se charge de faire arriver, aux prix de Paris, tous les articles de librairie

Annales ecclésiastiques Caesaris Baronii, Od. Reynaldi et Jac. Laderchii. 36 vol. à 16 fr. le vol. Grandes facilités de paiement.

Conférences de Saint-Joseph de Marseille: la Foi, l'Eglise et la Papauté, par le R. P. DE PASCAL. 1 fort vol. Prix: 4 fr.

Saint Paul, sa vie, ses missions, sa doctrine, avec portrait, par MARCELLIN ARNAUD. Prix: 5 fr. 50. Avec une magnifique carte des voyages de saint Paul. Prix: 7 fr. 50.

Doctrine spirituelle de saint François d'Assise, par le R. P. APPOLLINAIRE, franciscain. 1 vol. in-8, édition de grand luxe, illustré de 5 belles gravures. Prix: 5 fr.

Œuvres spirituelles du P. Jean-Joseph Surin, de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition. 10 vol. grand in-18 Jésus. Prix: 3 fr. 50. le vol. On souscrit à l'avance.

Conférences sur le livre de Job, par le R. Père Henri DEMANTE. 1 vol. in-8. Prix: 4 fr. 50.

Petit office de la sainte Vierge et office des Morts. Gros caractères elzéviens. Prix avec reliure basane: 1 fr. 80; avec reliure de luxe: 3 fr. 50.

Les Petits Bollandistes, Vie des saints (Mgr P. GUÉRIN). 17 beaux vol. grand in-8. Prix: 90 fr.

Le Palmier séraphique, ou Vie des saints, des hommes et des femmes illustres de tous les Ordres de saint François. 12 vol. in-8°. 20 fr.

Concordance (DUTRIPON). 1 vol. in-4 Jésus. Prix: 20 fr.

Œuvres complètes de saint Jean Chrysostome. 11 vol. in-8 Jésus. Prix: 40 fr.

Œuvres complètes de saint Augustin. 17 vol. in-8 Jésus. Prix: 75 fr.

Œuvres complètes de saint Bernard. 5 vol. in-8 Jésus. Prix: 25 fr.

Choix de la prédication contemporaine. 5 vol. in-8 carré. Prix: 20 fr.

La Chaire contemporaine, formant l'apologie oratoire du Christianisme à notre époque. 5 vol. in-8 carré. Prix: 20 fr.

Œuvres complètes de Bossuet. 12 vol. in-8 Jésus. Prix: 52 fr.

Œuvres complètes de Bourdaloue. 4 vol. in-8 Jésus. Prix: 16 fr.

Œuvres complètes de Massillon. 4 vol. in-8 Jésus. Prix: 16 fr. 50.

Sancti Thomæ Aquinatis Summa theologica 8 vol. in-8 Jésus. Prix: 20 fr.

Compendium theologiae moralis (GURY-BAL LERINI). 2 forts volumes in-8 Prix: 20 fr.

LES CONCILES GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS

Par Mgr Paul GUÉRIN

3 vol. in-8° raisin, contenant environ six millions de lettres, c'est-à-dire la matière de six volumes. — Prix 15 fr.

Cette publication a été louée sans restriction et vivement recommandée par la Correspondance de Rome, l'Univers, le Monde, l'Union, le Correspondant, la Revue du Monde catholique, et par d'autres journaux catholiques, principalement pour les études des grands séminaires et pour les conférences ecclésiastiques. — On y trouve pour tous les Conciles, depuis celui de Jérusalem, en l'an 50, jusqu'à celui de Poitiers, en 1863, l'histoire, les décrets et les canons, traduits en français, avec le texte latin des Conciles œcuméniques, un commentaire. — Une table alphabétique des matières permet au lecteur de réunir sur tel point de dogme, de morale, de discipline, toutes les décisions de l'Eglise.

En vente à l'Imprimerie catholique suisse à Fribourg.

BOURSE DE GENEVE DU 5 NOVEMBRE

FONDS D'ETATS	COMPTANT	TERME	DEMANDE	OFFRE	ACTION	COMPTANT	TERME	DEMANDE	OFFRE
8 0/0 Genevois	86 1/4	—	86	86 1/4	Suisse-Occidentale	—	177	178	180
4 1/2 Fédéral 1879	—	—	—	—	priviligiées	527	527	527	530
4 0/0	100 3/4	—	—	101	Central-Suisse	515	—	520	525
5 0/0 Italien	—	89 50	89 30	89 1/2	Nord-Est Suisse	847	346	345	345
5 0/0 Valais	—	—	—	1060	priviligiées	530	—	520	525
OBLIGATIONS					Union Suisse	—	243	242	245
Ouest-Suisse	—	—	—	—	Saint-Gothard	—	—	420	440
Suisse-Occidentale 1878-76	—	—	—	—	Union priviligiées	—	—	416	423
1878-79	448 1/2	—	448	448 3/4	Comptoir d'escompte	500	—	495	505
8 0/0 Jougne à Ecclépens	—	—	—	—	Banque du commerce	—	—	—	—
Franco-Suisse	—	—	—	—	de Genève	—	—	—	—
4 0/0 Central-Suisse	—	—	—	—	de Genève	440	—	440	450
4 1/2 0/0 Central Nord-Est	1003	—	1003	—	Société suisse des chemins de fer	—	735	732	735
5 0/0 Jura-Berne	—	—	—	—	Banque des chemins de fer	—	7000	6975	6950
Lombardes anciennes	283	—	282 1/2	283	de Paris et Pays-Bas	1240	1235	1235	1237
nouvelles	—	—	—	—	Crédit Lyonnais	—	850	840	842
Autrichiennes nouvelles	368	—	—	370	Association financière genevoise	1152	1165	—	1160
Méridionales	269	—	—	269 3/4	Omnium genevois	—	—	—	—
Bons méridionaux	—	—	—	—	Basler Bankverein	—	975	970	980
Nord-Espagne	—	—	—	—	Industrie genevoise du gaz	—	—	—	—
Crédit foncier russe 5 0/0	—	—	—	—	belge du gaz	—	—	—	630
Société générale des chemins de fer	—	—	—	—	Gaz de Genève	—	—	—	620
					Marseille	—	—	—	720
					Appareillage, Gaz et Eau	—	—	—	—
					Tabacsiens	—	—	—	—

BOURSE DE PARIS

4 Nov.	AU COMPTANT	5 Nov.
99 81	Consolidés	97 7/8
85 17	8 0/0 Français	85 45
116 65	5 0/0 id.	117 63
—	Or, à New-York	—
130 —	Argent à Londres	130 —
A TERME		
85 17	8 0/0 Français	85 45
116 65	5 0/0 id.	117 63
89 45	5 0/0 Italien	89 40
89 82	3 0/0 Anglais	89 87
14 87	5 0/0 Turc	14 85
—	5 0/0 Rasse 1877	—
—	4 0/0 Autrichien	—
1260 —	Banque de Paris	1280 —
860 —	Crédit Lyonnais	890 —
737 50	Mobilier français	755 —
1750 —	Crédit foncier	1755 —
867 50	Mobilier Espagnol	1645 —
897 50	Autrichien	885 —
1680 —	Gaz Parisien	1680 —
2420 —	Suez	1245 —